

Maires de Montanges.

De 1789 à 1799, les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Dès 1790, à la création des communes, les maires eurent pour signe distinctif l'écharpe tricolore à frange, le décret de l'Assemblée nationale du 20 mars 1790 prévoyant que « lorsque les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive une écharpe aux trois couleurs de la nation : bleu, rouge et blanc. »

Le 30 octobre 1792, a lieu la proclamation de la première République française.

A Montanges le 1^o novembre 1792 on procède à la clôture des anciens registres d'état civil tenus jusqu'alors par les curés et vicaires de la paroisse depuis 1666.

Le 10 novembre, c'est la mise en place du conseil général de la commune avec les personnages suivants :

André Gras, Etienne Villerme et Antoine Berrod comme conseillers.

Il est procédé ensuite à l'élection du premier maire qui est Jean Baptiste Delaville.

Après son installation, le conseil général communal procède le 9 décembre à l'élection de Jean François Berrod, officier de santé et chirurgien, nommé en tant qu'officier public et procureur.

Il est élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens de la commune de Montanges. Il sera secondé dans sa tâche par deux officiers : André Gras et Antoine Villerme.

Depuis cette date jusqu'au début du XXI^o siècle vingt-cinq maires vont se succéder de façon ininterrompue. Ils seront tous élus ou nommés suivant les lois en vigueur et prêteront suivant les périodes serment soit à la Constitution, soit à la République ou encore à l'Empire.

N°1/ *1792 à 1800 : Delaville Jean Baptiste.

Né à Cormoz pays d'origine de sa mère le 22 octobre 1756. Fils de Barthélemy et Louise Martin.

Mariage à Matafelon avec Marie Victoire Volland fille de Claude François Volland, notaire à Matafelon. Avocat, homme de loi, Procureur de la Seigneurie de Ballon, il réside dans la maison de Montin à Montanges.

Mariage à Matafelon le 27.07.1774 avec Marie Victoire Volland, née à Matafelon en 1755, fille de Claude François, avocat et notaire royal, et de Marianne

24 novembre 1792 : Premier né républicain.

Naissance de Paul Joseph Emilien Delaville, fils de Jean Baptiste Delaville, maire de la commune et de Marie Victoire Volland, son épouse, lequel pour fait d'époque se trouve le premier né Républicain de la commune de Montanges. Le parrain a été le citoyen Paul Ambroise Volland et la marraine Marie Joseph Volland qui ont servis de témoins au présent acte et ont signé avec nous.

1793 : La population de Montanges est de 713 habitants.

9 janvier 1794 : Conseil municipal.

Delaville Jean Baptiste, maire.

Gras André, Berrod Antoine, Villerme Etienne, Reygrobellet Louis Roland, Jacquinod André Marie, officiers municipaux.

14 février 1794 : Albitte à Nantua.

Albitte se rend à Nantua pour réorganiser le district.

Jean Baptiste Delaville est nommé au conseil d'administration de ce district qui est dirigé par les citoyens :

Buttavand Pierre Joseph de Nantua. Caire Jean Isidore de Chatillon. Treppoz Jean Baptiste de Nantua. Robin Charles de Montréal.

La Constitution du 22 frimaire an VIII (13décembre1799) revient sur l'élection du maire qui sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

N°2/ *1800 au 6 avril 1813 : Jacquinod Sébastien.

Né à Montanges le 26 janvier 1742. Fils de Henry Jacquinod, cultivateur à Echazeau et Péronne Maurier.

Il est ordonné prêtre en 1769. Prêtre séculier du district de Lyon : nommé curé d'Ochiaz en 1781.

En 1792, Ochiaz est incorporé au canton de Billiat et le curé Jacquinod prête serment à la constitution civile du clergé au son des cloches.

Ensuite il abjure sa foi et abdique sa prêtrise le 3 pluviôse de l'an II.

Mariage à Montanges avec sa cousine Marie Françoise Maurier, fille du notaire Pierre Joseph.

2 septembre 1800 : Membres du conseil Municipal.

Citoyens : François Demarest, Vincent Ballet, Joseph Martin Reygrobellet, François Ballet, Jean Louis Buffard, Jean Marie Reygrobellet Curiaz, Joseph Bouillet Sardin, Jean Louis Vallet et Paul Tournéry nommés membres du Conseil Municipal de Montanges par arrêté du Préfet de l'Ain du 16 Messidor an VIII.

Lecture à eux faites par nous Maire de la Commune du dit arrêté.

Après avoir tous accepté, ils ont prêté serment entre nos mains individuellement le serment de fidélité à la constitution ; et à l'instant sous notre présidence la séance a été déclarée ouverte.

Lecture faite de l'arrêté du Préfet de l'Ain du 4 Fructidor ou il est dit que le Conseil Municipal de la Commune de Montanges sera extraordinairement convoqué le 15 du présent mois dans la salle destinée à ses séances aux fins de délibérer sur les objets détaillés dans la pétition adressée au Préfet de l'Ain sur les différentes réparations à faire dans cette commune et la reddition des comptes des trésoriers, fermiers et autres.

Il a été reconnu par le conseil qu'outre les réparations détaillées dans le devis estimatif envoyé le 1^o jour du présent mois et qui sont très urgentes, il en est d'autres qui ne le sont pas moins, à savoir : le couvert de la Maison Commune qui était le Presbytère qui tombe en ruine ainsi qu'une partie de celui du temple décadaire, qu'il est d'autant plus nécessaire de faire des réparations qu'il n'y a point d'autres édifices dans ce village qui puisse servir de Maison commune.

Que les parapets du Pont situé sur le précipice du Nan Blanc dans le chemin qui conduit à la Grande route sont détruits et qu'il est dangereux d'y passer avec des voitures.

Vu l'urgence de toutes ses réparations le conseil municipal demande qu'un extrait de la présente délibération soit envoyée sous les plus brefs délais aux autorités supérieures pour y faire droit.

8 septembre 1800 : Nomination de Sébastien Jacquinod, maire de Montanges en remplacement de Jean Baptiste Delaville qui est nommé administrateur des recettes et dépenses de Montanges ainsi que juge de paix du canton de Chatillon.

Pendant l'exercice de ces fonctions il est reconnu par l'autorité supérieure comme un homme très instruit, zélé et ami du gouvernement.

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. (Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867).

22 juin 1804 : Prestation de serment du maire.

Sont comparus dans la maison commune Sébastien Jacquinod et les membres du conseil municipal pour conformément à l'arrêté du préfet du 23 mai 1804 prêté le serment prescrit par l'article 56 de la constitution du 28 floréal an XII, ce qu'ils ont fait individuellement :

« Je jure obéissance aux constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur. »

L'arrêté est signé de Messieurs : Demarest, Coutier, Tornéry, Delaville, Bouillet et Jacquinod, maire.

17 décembre 1804 : Cérémonie du couronnement de sa majesté impériale.

Nous, Sébastien Jacquinod, Maire de la commune de Montanges, avons publié l'arrêté du Préfet de l'Ain sur les cérémonies du couronnement de sa majesté impériale du 25 du courant à l'issu de la messe paroissiale ; cette lecture fit sa plus grande impression sur les esprits, cela le lisait sur tous les visages. Les transports de joie qui se manifestaient par des souhaits de bénédictions ; comme la rigueur du temps ne permit pas de faire un feu de joie il y eut une illumination ; ce spectacle qui fut petit a été grand dans la capitale et n'a pas été moins ravissant à Montanges que dans les villes par sa nouveauté.

Cette commune ne le cède à aucune autre en respect et dévouement envers son digne empereur. Le plus grand héros du monde dont la gloire fait celle de l'Empire français.

A Montanges les jours et an que dessus.

9 janvier 1807 : Messieurs Jean Baptiste Delaville, commandant de la Garde Nationale et Demarest, ont déclaré au maire de Montanges qu'ils prenaient à leur service des prisonniers prussiens.

Pour le premier, deux prisonniers comme agriculteurs et le second, un prisonnier comme maçon.

20 décembre 1807 : Arrêté préfectoral.

Le préfet nomme pour remplir les fonctions de maire de la commune de Montanges, Mr Jacquinod Sébastien suivant un décret du 15 avril 1806.

Il entrera en service le 1 janvier 1808 après avoir prêté le serment d'obéissance aux constitutions de l'empire et de fidélité à l'empereur.

Ce serment est consigné sur les registres de la mairie.

Le préfet nomme pour remplir les fonctions d'adjoint de la commune de Montanges, Mr Etienne Villerme, cultivateur.

Il entrera en fonction le 1 janvier 1808 après avoir prêté le serment d'obéissance aux constitutions de l'empire et de Fidélité à l'empereur.

Ce serment est consigné sur les registres de la mairie.

24 novembre 1813 : Démission.

Sébastien Jacquinod démissionne du conseil municipal.

Son grand âge et les difficultés qui l'accompagnent ne lui permettent plus d'assumer sa tâche d'officier municipal :

« Je soussigné, ne pouvant assurer les fonctions d'officier municipal à cause de mon grand âge et des difficultés qui l'accompagnent je me permets de simplement démissionner et prie les autorités de l'accepter et monsieur le maire de leur faire parvenir la présente missive. »

N°3/ *1813 à 1831 : Mermet Joseph.

Né à Montanges le 29 décembre 1762. Fils de Claude François Mermet dit Leydu et Vuaillet Marianne. Mariage le 30 janvier 1787 à Montanges avec Claudine Guinet. Ils auront trois enfants. Horloger au village.

Décède à Montanges le 19 mai 1840.

27 janvier 1813 : *Le préfet nomme Joseph Mermet, maire de Montanges en remplacement de Sébastien Jacquinod qui reste conseiller et Vincent Ballet, adjoint.*

7 août 1813 : **Installation des six nouveaux conseillers municipaux.** Jacquinod Sébastien, maire, Claude Joseph Berrod, Claude Famy, Joseph Ballet, Jean Louis Mermet, André Marie Gras qui s'ajoutent aux quatre anciens qui sont : Jean Baptiste Bouillet, Joseph Bouillet, François Reygrobellet et Jean François Genolin.

24 novembre 1813 : Démission. Sébastien Jacquinod démissionne du conseil municipal. Son grand âge et les difficultés qui l'accompagnent ne lui permettent plus d'assumer sa tâche d'officier municipal.

« Je soussigné, ne pouvant assurer les fonctions d'officier municipal à cause de mon grand âge et des difficultés qui l'accompagnent je me permets de simplement démissionner et prie les autorités de l'accepter et monsieur le maire de leur faire parvenir la présente missive. »

5 avril 1814 : Abdication de Napoléon I°.

28 avril 1814 : Fin de l'empire.

Le conseil municipal réuni dans la chambre commune par le maire en vertu de la circulaire du préfet du 14 avril. Les membres présents au nombre de sept sont : Mr le maire Mermet, Claude Joseph Berrod, Jean François Genolin, Jean Baptiste Bouillet, Joseph Ballet, Claude Famy, Joseph Bouillet et André Marie Gras, les autres étant absents ou démissionnaires, considérant que dans les circonstances fâcheuses où se trouve la France la cause peut en être attribuée au gouvernement de l'empereur Napoléon qui avait promis à son avènement au trône qu'il régnerait pour le bonheur et la prospérité du peuple français et qu'à la condition on lui avait promis fidélité ; mais considérant que messieurs les membres du sénat et du corps législatif en vertu du pouvoir du peuple ont reconnu que l'empereur Napoléon n'a pas rempli ses promesses sur différents critères et que par ce motif il se déchoit lui-même de la confiance qu'on lui avait donné.

En conséquence le maire, adjoint et membres du conseil déclarent unanimement qu'ils adhèrent aux décisions du corps législatif ainsi qu'au gouvernement provisoire et qu'ils sont satisfaits de rentrer sous la puissance de leur souverain légitime Louis XVIII en qui ils mettent toute leur confiance ainsi qu'au gouvernement provisoire.

N°4/ *1815 : Mermet Placide.

15 mai 1815 : Nomination du Maire suivant arrêté préfectoral du 7.05.

Les habitants de la commune, ayant droit de voter dans l'assemblée communale, assemblés dans la maison commune, d'après la convocation qui en a été faite hier à l'issu de la messe paroissiale par le Maire de la commune, pour et en exécution du décret impérial du 30 avril dernier, et de l'arrêté pris à la suite par Mr le Préfet du 7 mai courant, procéder à la nomination du Maire et d'un adjoint ; Les citoyens présents sont Messieurs :

Claude Joseph Berrod, Joseph Ballet, Jean François Genolin, Jean Baptiste Bouillet, André Marie Gras, François Reygrobellet, Antoine Berrod, André Berrod, François Buffard, Marc Antoine Louverier, François Joseph Reygrobellet, Jean François Reyparrain, André Reygrobellet, Claude Félix Ballet, Joseph Demarest, Etienne Coutier, Etienne Berrod, Paul Tournéry, Jean François Reygrobellet, Jean Marie Mermet, Jean Marie Jacquinod, Claude Marie Evrard, Nicolas Monnet, Louis Joseph Gros, Jean Demarest, Pierre Ballet, André Buffard, Etienne Ballet, Claude Antoine Reygrobellet, Claude Marie Famy, Sylvestre Sérignat, François Clément Maurier, Etienne Sérignat, Jean Joseph Ballet, Antoine Berrod David, Humbert Grosroyat, Claude Joseph Evrard, Joseph Berrod Bussioud, Pierre Gardaz, Jean Vallet, Jean Baptiste Reygrobellet, Jean Baptiste Coutier, Etienne Villierme, Philibert Barbier, Louis Maurier Bourguignon, Antoine fils de Jean Louis Berrod David, Jacques Félix Berrod, Jean Louis Vallet, François Jacquinod, Placide Mermet, Michel Chevron, Jean François Berrod, François Ballet la Reine, Vincent Ballet, Etienne Vallet, Pierre Marie Bouillet, Louis Devaux, Antoine Carrabin, Lean Marie Villierme, Pierre Marie Moine, André Sérignat et Jean Maurier Bourguignon.

Le Maire a déposé sur le bureau le décret et l'arrêté, desquels il a été donné lecture et à conformément à l'article 10 du décret de l'Assemblée Nationale sur la Constitution des municipalités, invité l'assemblée à procéder par un seul scrutin à la nomination d'un président et d'un secrétaire ; Le scrutin recueilli et dépouillé par les trois plus anciens d'âge, a donné pour résultat que, le sieur Jean Baptiste Bouillet a obtenu la pluralité des voix pour remplir la place de Président et le sieur Joseph Mermet, pour remplir la place de secrétaire ; lesquels ont accepté et ont pris place au bureau.

Le bureau ainsi formé le président a conformément à l'article 11 du décret susdit, invité l'assemblée à procéder par un seul scrutin à la nomination des trois scrutateurs chargés d'ouvrir le scrutin, de le dépouiller, de compter les voix et d'en proclamer les résultats ;

Lequel recueilli et dépouillé par les trois plus anciens d'âge a donné pour résultat que les Sieurs André Berrod, Antoine Berrod et François Reygrobellet ont obtenu la pluralité relative des suffrages pour remplir avec zèle et loyauté la place de scrutateurs. Ils ont accepté et pris place au bureau.

L'assemblée à procéder conformément à l'instruction du 14 décembre par scrutin individuel et à la majorité absolue des suffrages, à la nomination du Maire, lequel scrutin recueilli, dépouillé et compté par les scrutateurs ; le nombre de voix trouvé égal au nombre des votants, il est résulté que le **Sieur Placide Mermet, fils du ci-devant Maire**, a obtenu cinquante deux voix sur soixante votants ; par conséquent la majorité obtenue, a été élu Maire et proclamé par le Président de l'assemblée en cette qualité.

Le président après avoir proclamé la nomination du Maire a encore invité l'assemblée à procéder à la nomination d'un adjoint, de la même manière et en la même forme que pour la nomination du Maire. C'est-à-dire par scrutin individuel ; lequel scrutin après avoir été recueilli et dépouillé, le nombre de voix comptées et trouvées égal à celui des votants, il est résulté que la majorité n'a été acquis par aucun ; il a en conséquence été déclaré par le président qu'aucun n'avait obtenu la pluralité absolue, et a invité l'assemblée à procéder à un second tour de scrutin ; lequel a été ouvert et dépouillé, il a été reconnu qu'aucun n'avait également obtenu la majorité absolue.

Le président a encore invité l'assemblée à procéder au troisième scrutin ; lequel a été dépouillé par les scrutateurs et il en résulte que le Sieur André Berrod, a obtenu la majorité absolue des suffrages, au nombre de trente six voix sur quarante six votants ; par conséquent a été élu adjoint et proclamé par le président de l'assemblée.

De tout ce que dessus il a été dressé procès verbal que le Maire Placide Mermet et l'adjoint André Berrod ont signé.

9 août 1815 : Conseil municipal.

Nous Placide Mermet maire de Montanges avons reçu un arrêté du préfet en date du 7 qui stipule :

« Vu l'ordonnance du Roi du 7 juillet portant que Mr Mermet Joseph et Vincent Ballet, maire et adjoint de la commune reprendront leur activité et messieurs Placide Mermet et André Berrod cesseront à l'instant leur activité. »

Ce fut le mandat de maire le plus court de l'histoire !!

8 mai 1818 : Membres du conseil municipal présents à la réunion du jour :

Claude Joseph Berrod, Louis Ballet, André Marie Gras, Claude Antoine Reygrobellet, François Marie Evrard, Claude Famy et François Reygrobellet de Rutty.

Les trois membres absents sont décédés ou démissionnaire.

13 juillet 1818 : Conseil municipal.

Sont nommés membres du conseil en remplacement de Antoine Berrod, démissionnaire, Joseph Ballet et Jean François Genolin, décédés messieurs Paul Marie Tournéry, Jean Louis Ballet et Jean Marie Jacquinod qui entreront en fonction après avoir prêté le serment de fidélité et d'obéissance à la charte constitutionnelle du Roi de France.

1831 : La population de Montanges est de 771 habitants.

N°5/ *15 janvier 1832 à 4 juin 1837 : Gras André Marie.

Né à Montanges le 26 décembre 1780. Fils de André Gras, cultivateur au village et Moine Marie Rolande.

Veuf de MF. Buffard, il épouse le 25 avril 1809 Marie Françoise Mermet, fille d'André Mermet.

Ils auront trois enfants.

Cultivateur à Montanges, sa ferme est située à l'emplacement de la mairie actuelle.

Maire de Montanges du 15 janvier 1832 au 4 juin 1837.

Son adjoint est Paul Marie Tournéry, puis Jean François Berrod à partir du 9 octobre 1834.

A partir de 1833 Les conseillers municipaux dans chaque commune sont maintenant élus au suffrage censitaire.

Le principe de cette élection est qu'il faut payer au moins deux cents francs d'impôts directs pour être électeur et cinq cents francs pour être éligible. De ce fait dans chaque village il n'y a que très peu d'électeurs.

Noms des conseillers :

Gras André Marie (maire), Tournéry Paul (adjoint), Mermet Joseph, Berrod Jean François, Famy Claude, Reygrobelle François, Cottier François, Evrard François Marie, Reygrobelle dit Raguet Jean Baptiste, Romand Jean Barthélemy, Ballet François Marie et Jacquino François, élus le 18 septembre 1831.

03 mars 1832 : Garde champêtre.

La commission communale nomme Antoine Victor Reygrobelle au poste de garde champêtre.

09 mai 1833 : Garde Champêtre.

Démission du garde champêtre Antoine Victor Reygrobelle qui est aussitôt remplacé par Grosroyat déjà garde forestier.

07 janvier 1835 : Maire et Conseil municipal.

Suivant un arrêté du jour, André Marie Gras est renommé maire et Berrod Jean François est nommé adjoint.

Les nouveaux conseillers sont installés le 23 janvier.

A partir de cette date toutes les délibérations du conseil municipal sont signées par les conseiller.

18 février 1836 : Gardes champêtre et forestier.

Les traitements du garde forestier Jean Marie Ballet et du garde mixte Grosroyat sont portés à 300 et 150 francs.

N°6/ *30 juillet 1837 à 1840 : Tournéry Paul Marie.

Né à Montanges le 22 mars 1794. Fils de Paul Tournéry, cultivateur au village et Balivet Marie. Le 26 février 1816, il épouse à Montanges Jeanne Antoinette Berrod.

Ils auront deux garçons, Hippolyte et Paul Marie.

30 juillet 1837 : Maire et Conseil municipal :

Installation de Paul Marie Tournéry, maire et de Ballet François Marie, adjoint élus les 4 et 9 juin.

Les conseillers élus :

André Louverier, Jean Marie Romand, François Reygrobellet, Jean Marie Berrod, Jean Baptiste Reygrobellet.

N°7/ *1840 à décembre 1842. André Marie Gras,

Maire de Montanges une seconde fois.

21 juin 1840 : Installation des nouveaux conseillers qui prêtent serment de fidélité au roi et obéissance aux chartes constitutionnelles et aux lois du royaume.

19 octobre 1840 : Installation d'André Gras, maire et Ballet François Marie, adjoint.

Les conseillers élus : Pierre Berrod Rochaix, Antoine Mermet, Jean Pierre Billet, Jean Marie Berrod élus le 21 juin.

N°8/ *1842 à 1847 : Baron Volland Paul Ambroise.

Né à Matafelon le 17 décembre 1768 de Paul Ambroise Volland, fils de Claude François Volland, notaire royal, avocat, juge d'appel du comté de Montréal et de Marianne Allombert son épouse

Paul Ambroise fait des études de droit puis est nommé au Parlement de Dijon en compagnie de son compatriote, l'illustre Joubert. En 1790, la coalition des puissances étrangères qui menaçait la liberté de la France lui fait quitter le barreau et il s'engage dans un bataillon de volontaires pour l'armée du Rhin en compagnie de son ami Joubert. Il devint sergent major, entra dans l'intendance militaire et parcourut cette carrière en y laissant une belle réputation d'intégrité. Il revint pauvre, lui qui avait remué des fortunes, non sans avoir été élevé baron d'empire par Napoléon.

On prête à l'empereur un jeu de mots qui a le mérite d'être assez piquant, mais qui a le tort de mettre en cause un homme d'une probité aussi incontestable que celle de Monsieur Volland. Dans un salon des Tuileries, l'empereur s'approchant de notre intendant lui adresse la parole :

« Votre état, votre nom ? »

« Intendant, sire, Volland. »

« Joli nom pour un intendant. »

« Je vous ferai observer sire, que mon nom s'écrit avec deux L. »

« Raison de plus pour mieux voler ! » Répliqua l'empereur en souriant ...

1793 : Nommé commissaire du pouvoir exécutif à Lyon pour le recrutement de 300 000 hommes pour l'armée des Alpes. Campagne en Italie an II et an III.

18 juillet 1793 : Nommé officier de police militaire à l'armée des Alpes.

Milan le 23 décembre 1807 : Le vice connétable soumet à sa majesté l'empereur un projet de décret pour nommer Mr Volland, commissaire de guerre de 1^o classe, membre de la légion d'honneur. Ce fonctionnaire est un des plus anciens du corps ; il a été constamment employé aux armées ; il exerce depuis deux ans les fonctions d'ordonnateur divisionnaire à l'armée d'Italie ; Ses principes de dévouement et d'honnêteté le rendent digne des bontés de votre majesté.

-17 juillet 1809 : Promu chevalier de la légion d'honneur.

-6 juillet 1811 : Commissaire ordonnateur en chef de l'armée du Nord de l'Espagne. Il le restera jusqu'en septembre 1813.

-1809 à 1813 : A l'armée du Rhin, en Hongrie et à l'armée d'Espagne.

-22 février 1817 : **Prestation de serment.**

-1830 : Le baron Volland, intendant des Tuileries est nommé intendant en chef de l'armée d'Afrique et intendant des provinces occupées par cette armée.

A son retour il reprendra ses fonctions aux Tuileries. Il est suppléé en son absence par le Baron Bondurand, intendant militaire en retraite. Il établira plusieurs rapports sur ses actions menées en Afrique. (Ses rapports sont consultables à la Bibliothèque nationale.)

A sa retraite obtenue à son retour d'Afrique il vient s'installer avec son épouse à Montanges, dans la maison de la famille Delaville.

(Jean Baptiste Delaville étant son beau-frère).

1842 : Nomination au poste de maire du Baron Paul Ambroise Volland par arrêté préfectoral en remplacement d'André Gras, démissionnaire.

26 mars 1843 : **Secrétaire de mairie.**

Le conseil accorde cent cinquante francs au secrétaire de mairie afin qu'il tienne régulièrement les écritures et mette de l'ordre dans les archives ; car où trouver un sujet de quelque capacité qui se dévoue gratuitement à un travail asservissant qui, s'il n'absorbe pas tout son temps l'assujetti à une assiduité permanente !!

14 août 1843 : Les douze conseillers sont messieurs Baron Volland, Ballet François Marie, Gras André Marie, Berrod Jean Marie, Berrod Antoine dit Clerc, Bouillet François, Jacquinod François, Mermet Placide Mermillon François, Evrard Claude Marie, Reygrobellet Jean Baptiste et Terraz François qui sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

31 mars 1844 : **Gardes champêtre et forestier.**

Le maire Paul Ambroise Volland s'exprime au sujet des deux gardes employés sur la commune :

« Dans l'état actuel des choses la commune entretient deux gardes : l'un garde forestier André Marie Berrod exclusivement affecté à la garde de la forêt de Chalam et qui demeure entièrement étranger à la vie rurale du village et des hameaux, l'autre exerce un emploi mixte qui est tout à la fois garde forestier et garde champêtre et soit que cette double tâche soit au dessus de son intelligence et de son vouloir ou bien qu'en elle même elle soit trop pour un seul sujet, il en résulte que dans l'obligation où il se trouve de trop d'éloignement son travail passe en quelque sorte inaperçu, surtout en ce qui concerne la police rurale proprement dite et il consacre plus particulièrement son temps à la garde des bois pour laquelle il se trouve un brigadier forestier en résidence à Echallon.

Ainsi le besoin d'un troisième garde champêtre spécialement affecté à la police rurale du village et des hameaux se fait généralement sentir et c'est dans la prévision de la création d'un nouvel emploi que vous avez fait figurer au chapitre des dépenses du budget de l'exercice courant et la somme de cent francs pour servir de rétribution à cet emploi.

Mais s'il est facile de créer un emploi il n'est pas aussi facile de trouver un sujet propre à l'exercer d'une manière convenable car les plaintes sont unanimes dans la région sur l'insuffisance de ce personnel et sur sa condition à se montrer accessible à la corruption au mépris de ses devoirs.

Le secret de cet emploi est de se faire craindre et respecter et on ne peut y parvenir qu'avec un grand désintéressement et en alliant la justice à la fermeté sans acception de personnes. Plusieurs sujets se sont présentés et il est rare que ceux qui se présentent soient propres à l'emploi qu'ils sollicitent. Le candidat que je vous propose loin de s'être mis sur les rangs a été sollicité par moi et il a fallu vaincre sa résistance et je vous présente donc Jean Claude Ballet dit Challance qui me tromperait fort s'il ne remplissait pas votre attente.

Je propose donc au conseil de le proposer à l'autorité supérieure comme le garde champêtre de la commune de Montanges. D'après cela la tâche de celui en place serait contrainte à la garde des bois sur toute l'étendue de la commune et il ne sera lui sera plus de prétexte pour s'acquitter de sa tâche convenablement. »

21 mai 1844 : **Garde champêtre.**

Le nouveau garde champêtre Jean Claude Ballet dit Challance nommé par la commission communale doit se présenter au juge de paix de Chatillon pour y être assermenté puis au sous officier de la brigade de gendarmerie en résidence à Bellegarde pour se faire connaître.

15 mai 1845 : **Garde champêtre.**

Le garde champêtre Jean Claude Ballet a donné sa démission.

Il n'a pas répondu à ce qu'on attendait de son zèle et de son activité.

Le conseil propose de réunir ses fonctions à celles de garde forestier dans la personne d'André Marie Berrod dont l'activité et le zèle sont reconnus.

André Marie Berrod est proposé pour remplacer au poste de garde forestier, Grosroyat, malade qui a exercé depuis 1843.

23 juillet 1845 : Garde forestier.

Nomination du garde forestier André Marie Berrod par la commission communale. Il doit se présenter au président du tribunal de Nantua pour y être assermenté et au garde général d'Oyonnax pour se faire connaître. Il exercera en même temps les fonctions de garde forestier et garde champêtre et à ce titre sera spécialement chargé de protéger les propriétés et de veiller à la conservation des récoltes.

Le maire voit avec peine que les particuliers s'obstinent à encourir des amendes considérables avec la vue d'un bien petit profit et il espère qu'ils ne tomberont pas dans de pareilles imprudences.

7 août 1846 : Installation de messieurs Volland, Gras André Marie, Tournéry Paul Marie, Berrod dit Clerc Antoine, Berrod Jean Marie, Louverier André élus conseillers le 12 juillet formant la première série renouvelable en 1852.

La deuxième série renouvelable en 1849 est composée de Mermet Placide, Ballet François Marie, Reygrobellet Jean Baptiste, Terraz François, Bouillet François et Evrard Claude.

19 décembre 1847 : Election municipale.

Le maire Paul Ambroise Volland n'assiste plus aux réunions du conseil municipal et il faut procéder à la nomination d'un nouveau maire.

En compagnie de son épouse, le Baron Volland quitte le village pour l'Algérie où il avait exercé ses fonctions d'intendant pour l'empereur. Le couple s'installe chez un de leurs neveux : Mr Billet.

Le baron Volland décède à Kouba près d'Alger le 13 novembre 1849.

Sa veuve de retour à Paris envoie un faire-part de décès à la famille Ballet pour prévenir la population du village.

26 février 1848 : 2° République.

A la suite de troubles survenus dans les provinces françaises à la suite d'une pénurie alimentaire, une nouvelle crise économique éclate.

Des barricades sont dressées dans le centre de la capitale et la garde nationale s'interpose entre l'armée et les insurgés.

Un décret impose aux communes de procéder à de nouvelles élections. Louis Philippe abdique en faveur de son petit-fils le comte de Paris pour éviter de verser inutilement le sang des français.

Le gouvernement provisoire proclame la République et institue le suffrage universel.

Constitution de la deuxième République et le 10 décembre élection du président de la République Louis Napoléon Bonaparte.

N°9/ *19 décembre 1847 à 1848 : Ballet François Marie.

Né à Montanges le 1 octobre 1802. Fils de Joseph Ballet et Marie Josèphe Neyroud.

Il épouse le 21 avril 1831 Jeanne Marie Berrod, née en 1813 ;

Ils auront trois filles.

19 décembre 1847 : Installation de Ballet François Marie, maire et Berrod Jean Marie, adjoint suivant un arrêté préfectoral du 14 décembre.
Le premier conseiller André Gras refuse de procéder à l'installation, le second conseiller étant absent c'est le troisième Berrod Antoine qui y procède.

11 juin 1848 : Par un arrêté de la commission d'administration départementale du 7 juin, installation de Ballet François Marie, maire et Ballet Jean Claude, adjoint ainsi que les conseillers élus le 3 avril en la personne de messieurs Berrod Jean Marie, Famy André, Bouillet François, Mermet Jean Antoine, Berrod Antoine, Juilland Jean, Moine François, Louverier Jean Victor et Ballivet François.

Après la Révolution de 1848, du (3 juillet) à 1851, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants.

13 juillet 1848 : L'assemblée nationale adopte un décret du ministre de l'intérieur sur l'organisation des communes dans lesquelles on doit procéder à de nouvelles élections.

André Gras est élu maire de Montanges en remplacement de François Marie Ballet.

N°10/ *1848 à 1865 : Gras André.

Né à Montanges le 9 septembre 1820. Fils de André Marie Gras, ancien maire et de Marie Françoise Mermet.

Mariage à Montanges le 9 novembre 1841 avec Josephte Ballet.

Après la proclamation de la deuxième république la France institue le suffrage universel le 4 novembre 1848.

13 juillet 1848 : Election municipale.

L'assemblée nationale adopte un décret du ministre de l'intérieur sur l'organisation des communes dans lesquelles on doit procéder à de nouvelles élections.

André Gras est élu maire de Montanges en remplacement de François Marie Ballet.

1851 : La population de Montanges est de 812 habitants.

La Deuxième République prévoit, en 1851 la nomination des maires par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour cinq ans à partir de 1855. Ces règles s'appliquent pendant le Second Empire.

24 janvier 1851 : Garde forestier.

Destitution du garde forestier Jean Marie Ballet. Le conseil propose pour le remplacer le sieur Billet André.

09 mai 1852 : Gardes champêtre et forestier.

Séparation des deux services champêtres et forestiers.

Malgré tout son zèle, André Marie Berrod garde mixte ne peut remplir les deux fonctions à la fois : le sieur Berrod restera garde forestier et le conseil propose Jacques Berrod pour garde champêtre avec un traitement annuel de cent francs.

20 juillet 1852 : Prestation de serment de Gras André, maire et de Ballet Jean Claude, adjoint nommé par arrêté préfectoral du 17 juillet.

Les conseillers élus en septembre : André Famy, Jean Victor Louverier, Joseph Mathias Evrard, Jean Marie Berrod, Jean Baptiste Reygrobellet, François Berrod, François Vallet, François Ballivet, Jean Nicolas Romand et François Bouillet.

Proclamation de l'Empire le 2 décembre 1852. Napoléon III est élu avec huit millions de suffrages.

05 décembre 1852 : Second empire.

Dans toutes les communes de France les maires et conseillers prêtent serment et fidélité à l'empire.

5 décembre 1852 : Conseil municipal.

Napoléon par la grâce de Dieu et la volonté nationale à tous présent et à venir, salut ; Vu les sénatus consulte en date du 7 novembre 1852 qui soumet au peuple le plébiscite dont la teneur suit :

« Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte ainsi qu'il est précisé par le sénatus consulte du 7 novembre 1852 vu la déclaration du corps législatif qui constate que les opérations du vote ont été partout librement et régulièrement accomplies, que le recensement général des suffrages émis sur le projet de plébiscite a donné 7 824 189 bulletins portant le mot OUI, 253 145 portant le nom NON ».

1 mars 1853 : Le maire et les conseillers se réunissent pour prêter serment et fidélité à l'empereur.

12 novembre 1854 : Garde forestier.

Le conseil vote cinquante francs de supplément de traitement au garde forestier Billet qui n'a que trois cents francs et ne peut vivre avec sa famille.

07 novembre 1854 : Adjoint au maire.

Installation et prestation de serment de Jean Marie Berrod nommé au poste d'adjoint du maire par arrêté du 31 octobre.

Mars 1855 : La population de Montanges est de 812 habitants alors que celle de Champfromier est de 1245 personnes.

01 juillet 1855 : Prestation et installation de Gras André, nommé maire par un arrêté du 10 juin et de Berrod Jean Marie, adjoint.

Les conseillers :

François Marie Ballet, François Ballivet, Joseph Mathias Evrard, François Berrod, Joseph Mermet, Jean Nicolas Romand, Jean Baptiste Reygrobellet, Marc Tournier, André Tournier et Jean François Chalon.

A l'occasion de l'attentat contre la personne de l'empereur Napoléon III le 17 janvier 1858, le conseil municipal vote une adresse de félicitations et d'action de grâce envers sa majesté.

13 août 1860 : Installation d'André Gras, maire et de Berrod Jean Marie, adjoint d'après un arrêté préfectoral du 4 août.

23 septembre 1860 : Par un arrêté du 15 septembre, Installation des conseillers élus le 19 août :

Mermet Joseph, Gras André, Berrod Jean Marie, Famy François, Berrod François dit Clerc, Bouillet François, Joly Claude, Tournier Marc, Ballivet François, Berrod Joseph dit David, Reygrobellet François fils de Jean Pierre et Ballet François fils de Joseph.

1861 : La population de Montanges est de 738 habitants.

10 mai 1864 : Acquisition de terrain. Suivant autorisation préfectorale du 4 décembre 1862 la commune de Montanges a acquis une propriété incendiée en 1861 au centre du village destiné à la construction d'une maison commune et de deux écoles primaires suivant un acte de vente reçu par le notaire Ravinet du 28 décembre 1862.

La commune doit à Mr André Gras la somme de 6 000 francs qui a déjà reçu un acompte de 600 francs ; elle délibère pour lui adresser un second acompte de 2 000 francs vu que la commune paie les intérêts de cette somme. Le conseil vote à l'unanimité cette proposition entendu qu'il y a justice à désintéresser au plus tôt le Sieur Gras.

02 juillet 1865 : Afin de préparer au mieux les prochaines élections, le conseil vote la somme de vingt cinq francs pour l'achat d'une boîte à scrutin.

N°11/ *1865 à 1871 : Mermet Joseph.

Né à Montanges le 29 novembre 1822 ; Fils de Placide Mermet et Louise Mermet. Petit fils de Joseph Mermet, maire de Montanges en 1814.
Veuf de Jeanne Coutier décédée le 22 novembre 1857, il se remarie le 10 février 1858 avec Jeanne Marie Berrod, domestique à Nantua.
Il succède au poste maire à son cousin André Gras.

En séance publique le 3 septembre 1865 :

Installation et prestation de serment des conseillers municipaux élus par l'assemblée du 23 juillet :

Joseph Mermet, François Reygrobellet, Jean Reygrobellet (Raguet), François Mermillon, François Ballet dit Challance, Antoine Evrard, Jean Bernard Berrod, Joseph Vouaillat, Antoine Ballivet, Hippolyte Tournéry et Joseph Louverier.

Ils ont tous prêté serment la main droite levée puis il leur a été signalé qu'au terme de l'article 20 de la loi du 5 mai 1885 que tout membre qui fera défaut à trois convocations consécutives sans motifs reconnus légitimes se met dans le cas d'être déclaré démissionnaire.

Au terme de la réunion Joseph Mermet est installé maire de Montanges.

1866 : 344 habitants au village et 310 dans les hameaux. Total pour la commune : 693.

16 juin 1867 : Le conseil adresse à l'empereur ses félicitations pour avoir échappé à l'attentat dirigé contre lui et contre l'empereur de Russie à la revue de Longchamp lors de l'exposition universelle.

26 août 1870 : Nomination du maire Joseph Mermet.

Le préfet de l'Ain nomme maire de Montanges, Joseph Mermet qui a déjà assuré la fonction depuis 1860.

Il entrera en fonction après avoir prêté devant le conseil le serment de fidélité à l'Empereur et de l'obéissance à la constitution.

19 juillet 1870 : Déclaration de la guerre entre la France et la Prusse.

Août 1870 : Garde nationale.

Création de la garde nationale qui est équipée en toute hâte par le gouvernement de défense nationale pour contribuer à la défense de Paris assiégée.
Cette armée compta jusqu'à 254 bataillons fut très populaire dans le pays. Pour notre canton les mobilisés furent envoyés à Belley pour y être regroupés.

26 août 1870 : Nomination du maire Joseph Mermet.

Le préfet de l'Ain nomme maire de Montanges, Joseph Mermet qui a déjà assuré la fonction depuis 1860.

Il entrera en fonction après avoir prêté devant le conseil le serment de fidélité à l'Empereur et de l'obéissance à la constitution.

04 septembre 1870 : Empire et République.

L'empereur Napoléon III est fait prisonnier à Sedan avec quatre-vingt mille hommes.

La république est proclamée par le gouvernement de défense nationale avec Gambetta. Paris est debout.

Le nouveau gouvernement est acclamé. Proclamation de la III^e république.

Le général Trochu est nommé ministre de la guerre ; Gambetta ministre de l'intérieur ; Crémieux, ministre de la justice ; Jules Simon, de l'instruction publique ; Kératry est nommé préfet de police et Etienne Arago, maire de Paris.

04 septembre 1870 : Garde mobile.

La 8^e compagnie du 3^e bataillon de la garde mobile de l'Ain part pour tenir garnison au Fort l'Ecluse.

09 septembre 1870 : Garde mobile.

Le préfet Puthod nouveau préfet de Bourg assiste au départ de la garde mobile de l'Ain pour Paris. Il leur dira ces simples mots : « La guerre à outrance, tant que l'ennemi foulera notre sol. »

10 octobre 1870 : Liste des nouveaux gardes nationaux gradés de Montanges :

Sergent Major : Evrard Auguste. Sergent Fourrier : Joseph Buffard. Sergents : Alphonse Barbier, Louis Genolin, Camille Perrin et Pierre Reygrobellet. Caporaux : Joseph Moine, Jean Berrod, François Ballet, Jacques Vouaillat, François Pochet, Jean Reygrobellet, Antoine Sérignat et Jean Claude Reygrobellet. Tambours : Eugène Barbier et Jean Maurier. Clairons : Emilien Joly et Hippolyte Ballet.

11 octobre 1870 : Election municipale.

Le préfet Edouard Puthod par arrêté du 6 octobre prescrit l'élection des maires et adjoints par les conseillers municipaux.

Joseph Mermet est élu maire par 9 voix et Antoine Evrard est élu adjoint par 5 voix contre 4 à Jean Romand.

30 octobre 1870 : Garde nationale.

La préfecture édite un tableau sur la révision de la liste des inscrits à la Garde Nationale mobilisée. Réformés : Hippolyte Vouaillat, Jean François Moine, André Gras. François Marie Laresse, résidant à Lyon. François Louverier, résidant à Genève. Joseph Marie Sarrazin, réformé pour faiblesse de constitution. Léon Narcisse Tournier, franc tireur du Bugey. Jean Roland Emilien Joly, garde mobile soutien de famille. Hippolyte Ballet, soutien de famille. Alexandre Mermet, garde mobile soutien de famille.

10 novembre 1870 : Arrêté préfectoral.

Par un arrêté du 28 octobre la préfecture impose aux communes les frais d'habillement, d'équipement et de solde de la garde nationale mobilisée qui se rend à Belley. Le conseil municipal et les personnes les plus imposées votent le contingent assigné à la commune soit 2807 francs réalisé au moyen d'un emprunt sur les particuliers : Mr Tournéry Paul refuse de payer la somme mais il a été cependant souscrit : Mermet, maire 500 francs, Ballivet Antoine, 600 francs, Ballet André 500 francs, Evrard 500 francs, Guinet Jean 600 francs et Moine Joseph 307 francs soit le montant de 2807 francs. Le conseil demande une coupe de bois extraordinaire pour amortir cet emprunt pour les mobilisés.

14 novembre 1870 :

Déclaration du général Trochu. A Paris le général Trochu adresse une proclamation aux citoyens, à la garde nationale et à la garde mobile pour déclarer que la ville de Paris est décidée de se défendre à outrance.

Après la chute du Second Empire, la Troisième République instaure en 1871 l'élection des maires et maires-adjoints de la plupart des communes par leurs conseils municipaux et en leur sein, à la suite de l'élection des conseillers municipaux au suffrage universel. Cette règle est généralisée à l'ensemble des communes (sauf Paris) par la loi municipale du 5 avril 1884, dont les principes fondamentaux inspirent toujours la législation actuelle.

N°12/ *1871 à 1874 : Romand Jean.

Né à Montanges le 11 janvier 1833. Fils de Jean Grégoire Romand et Marie Chalon.

Il se marie à Montanges le 7 février 1857 avec Marie Rosalie Berrod.

Cultivateur à Montanges.

08 mai 1871 : Sous la présidence de Coutier César premier des douze conseillers élus le 30 avril et le 7 mai, il est procédé à l'élection du maire et de l'adjoint.

Après dépouillement, Jean Romand est élu maire avec sept voix et François Reygrobellet adjoint est réélu.

Liste des conseillers :

Coutier César Uldéric, Romand Jean, Louverier Joseph, Guinet Jean, Berrod Jean, Mermet Joseph, Ballivet Antoine, Reygrobellet François, Chalon François, Evrard Antoine, Pochet Jean et Famy François.

06 août 1871 : Le conseil municipal invite le maire à réunir les propriétaires les plus imposés en vue de créer des ressources pour bâtir la maison commune. Trois conseillers seulement sont présents à cette réunion qui doit être annulée.

15 octobre 1871 : Le conseil demande au député Mercier d'intervenir pour que le produit de la vente de la coupe de bois de Beloz serve à la construction de la maison commune.

1872 : La population de Montanges est de 673.

1872 : Artisans, industriels et professions diverses :

Aubergistes : Evrard Antoine. Joly Claude. Les deux auberges sont situées le long du chemin de GC 14 dans le bas du village. **Fruitières** : Collettaz Adèle. Collet Elisa. **Maréchal ferrant** : Buffard Joseph. **Modiste** : Ballet Joséphine, veuve. **Sage-femme** : Gras Marie Antoinette. **Tailleuses d'habits** : Follet Eugénie. Berrod Julie. Bornet Jeanne. Berrod Bernardine. **Tisserand** : Sérignat François.

20 février 1873 : Le conseil renouvelle sa demande que les ventes de Bois à Beloz servent à la construction de la maison commune ; C'est la seule ressource de la commune !

24 mars 1873 : Statistique. Un tableau établi par la direction générale des postes donne la nomenclature des hameaux.

2 août 1874 : La commune vote la somme de 400 francs pour les frais de l'architecte Carrier qui a confectionné les plans de la maison commune.

N°13/ *1874 à 1876 : Chalon François.

Né à Brion le 16 mars 1844. Fils de Jean François Chalon et Marie Françoise Berrod.

Mariage à Montanges le 17 novembre 1864 avec Pauline Tournéry, née en 1840.

Le couple réside dans la ferme sur la place centrale du village en face de la fontaine.

19 février 1874 : Election municipale.

Installation de Chalon François, maire et Reygrobellet François, adjoint par un arrêté préfectoral du 16 février et suivant la loi du 20 janvier 1874.

13 décembre 1874 : Election municipale.

Installation le 13 décembre de Chalon François, maire et Berrod François adjoint par arrêté préfectoral du 16 février.

N°14/ *1876 à 1889 : Joly Emilien Jean Roland.

Né à Montanges le 20 décembre 1846. Fils de Claude Joly et Antoinette Berrod, cultivateur et aubergiste au village.

Il reprend par la suite l'activité de ses parents.

En 1882, mariage avec Marie Zélie Ballet, ils auront cinq enfants.

23 décembre 1874 : Elu et installé conseiller municipal du maire Chalon.

1876 : Tableau récapitulatif établi pour la 7° région militaire. Montanges le village : 344 habitants, dans 94 maisons qui possèdent 10 chambres pour officiers ; 73 lits sont disponibles pour la troupe. Disponible : 300 places pour les chevaux dans les étables et écuries et 15 places pour les voitures.

Les hameaux de Montanges : 310 habitants, dans 69 maisons qui possèdent 46 lits disponibles pour la troupe. Disponible : 216 places pour les chevaux dans les étables et écuries et 23 places pour les voitures.

15 mai 1876 : Sous-préfecture. Une circulaire ministérielle informe la sous-préfecture que le gouvernement a pris la décision de remplacer dans les communes les Maires et Adjoints choisis en dehors des conseils municipaux ou exclus de ces conseils par suites d'élections postérieures. Cette mesure uniquement inspirée par des considérations générales perd vis à vis de ceux qu'elle atteint tout caractère personnel.

« J'ai donc lieu de penser que Mr Reygrobellet adjoint de votre commune ne faisant pas partie du conseil n'hésitera pas à se soumettre volontairement de ces fonctions. Je vous prie monsieur le maire de bien vouloir en lui faisant part de ces instructions le remercier du bon concours qu'il a prêté à l'administration municipale. Je vous serai obligé de m'adresser sa démission dans le plus bref délai et en même temps votre proposition pour son remplacement au sein de votre conseil municipal ».

18 mai 1876 : Réponse de François Reygrobellet. « Monsieur le sous-préfet je comprends qu'à la suite des instructions que vous avez reçues vous ayez dû me demander ma démission d'adjoint au maire de Montanges mais comme j'exerçais ces mêmes fonctions depuis 18 ans lorsque' a paru la loi du 20 janvier 1874 et qu'elle me les a continuées, j'ai l'honneur de vous annoncer que je les conserve jusqu'à ce qu'une loi municipale change les dispositions actuelles. »

31 mai 1876 : Confirmation de la démission. Le sous-préfet répond à Mr Reygrobellet : « La circulaire prescrit vous le savez le remplacement des maires et adjoints qui ne font pas partie actuellement des conseils municipaux. C'est une mesure générale dont l'exécution doit avoir lieu le plus promptement possible. J'ai donc la confiance, monsieur l'adjoint que vous ne persisterez pas dans votre détermination première et que vous voudrez bien avant qu'il ne soit pourvu à votre remplacement m'adresser votre démission écrite ».

1 juin 1876 : Intervention du préfet. « Je vous invite monsieur l'adjoint de nouveau à donner votre démission ce jour afin de ne pas vous créer des désagréments plus tard. »

12 juin 1876 : Election d'un adjoint. Monsieur Berrod François, médaillé militaire, est élu adjoint en remplacement de monsieur Reygrobellet François qui ne fait plus partie du conseil. Il est installé le 12 juin, suivant un arrêté préfectoral du 12 juin 1876.

24 septembre 1876 : Remplacement de conseiller.

Installation de monsieur **Ballivet** Antoine, élu le 17 septembre en remplacement de monsieur Jean **Guinet**, décédé le 30 octobre 1875 à Montanges, afin de compléter le conseil municipal en vue de l'élection du maire et de l'adjoint fixée au 8 octobre 1876 d'après la loi du 12 août 1876.

24 septembre 1876 : Maire Joly et conseillers. Mr Ballivet Antoine né en 1820 étant le plus âgé de l'assemblée ouvre la séance du conseil et donne lecture des procès-verbaux constatant les opérations électorales qui ont eu lieu le 17 septembre. Les nouveaux conseillers, Joly Emilien, Moine Joseph, Romand Jean, Berrod François Marie, Chalon François, Couttier César Uldéric, Sarrazin Joseph, Louverier Joseph, Tournier Léon Narcisse, Mermillon Jules et Famy François ont successivement et individuellement accepté le mandat qu'il leur est confié et ils ont été installés. Antoine Ballivet a procédé ensuite à l'élection du maire et de l'adjoint. Mr Joly Emilien a été élu maire et Mr Berrod François Marie a été élu adjoint.

04 septembre 1876 : L'empereur est fait prisonnier à Sedan avec 80 000 hommes.

08 octobre 1876 : Election et installation par les membres du conseil municipal suivant la loi du 12 août d'Emilien Joly, maire et Berrod François Marie, adjoint. Dès son élection Mr Joly afin de réorganiser la mairie passe la commande d'un grand placard destiné à classer les archives communales qui seront transférées dans une des salles de classe afin d'être à la portée du secrétaire de mairie.

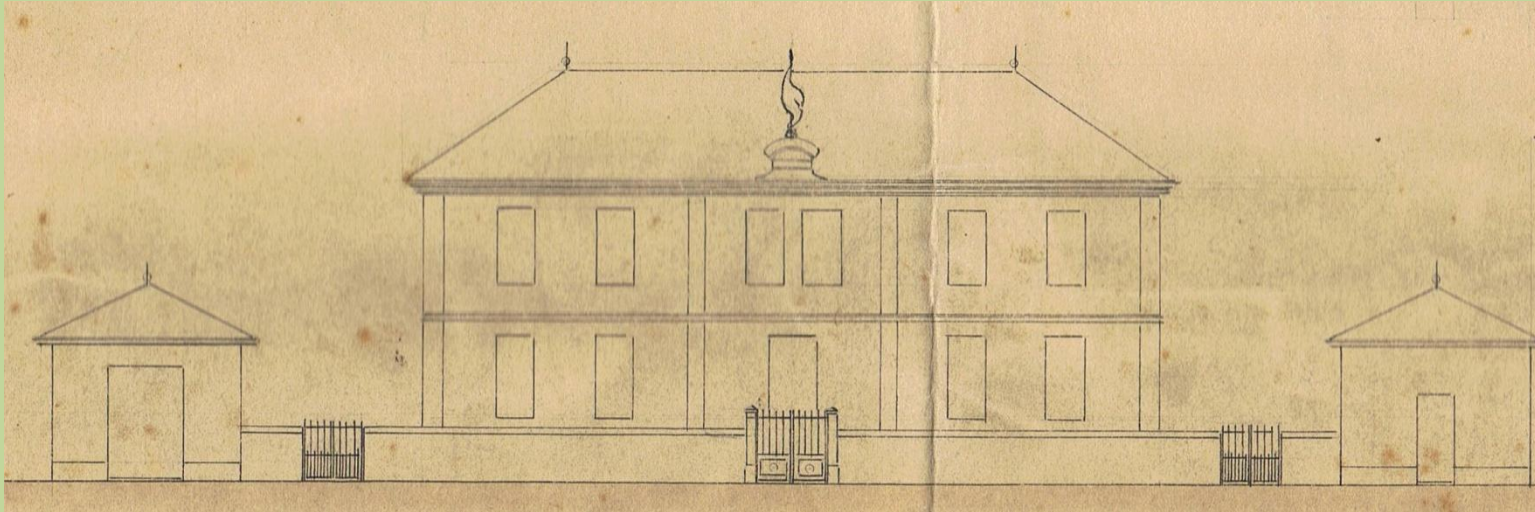
1876 : La population de Montanges est de 654.

1876 : Le conseil municipal et les plus imposés s'entendent enfin pour trouver les fonds nécessaires à la construction d'une maison commune dont le besoin se fait vivement sentir depuis le grand feu de 1861.

Ce bâtiment sera construit au centre du village sur un terrain acheté à l'ancien maire André Gras sur les décombres de sa ferme détruite lors du grand feu.

L'achat de ce terrain pour un prix fort élevé a fait naître dans le village de nombreuses querelles et controverses qui ont terriblement ralenti la construction de l'édifice.

10 avril 1877 : Maison commune.



L'architecte Baudin fait parvenir par courrier les plans et devis de la maison commune pour un montant de 21829,98 francs.

Dans un courrier joint il explique au maire : « Si vous le jugez à propos, vous pouvez fixer une réunion du conseil pour dimanche à trois heures de l'après-midi ; je ferai mon possible pour y assister mais si je n'y étais pas ma présence n'est nullement indispensable ; vous n'aurez qu'à prendre une délibération approuvant le projet et par suite spécialement le montant du devis en indiquant le mode dont la dépense sera couverte. Il y a deux manières de disposition générale figurées au plan ; L'une indiquant le jardin de l'instituteur devant et celui de l'institutrice à l'arrière car il n'y a pas de place pour le mettre à côté et une autre mettant les deux jardins à l'arrière. Vous aviserez, mais si mon goût personnel était consulté c'est à cette deuxième disposition que je donnerai la préférence ; L'aspect, la commodité des services y gagneraient ; La séparation réglementaire de l'instituteur et de l'institutrice serait parfaite ; Quant aux jardins ils n'y perdent rien ; La question de la terre cultivable ne souffre pas, car vous savez mieux que moi que c'est sur les ruines, dont fait partie deviendrait emplacement des jardins, que l'on établit les meilleurs fonds horticoles ; Pour les tuyaux des fontaines à dévier c'est peu important. Du reste que l'on adopte l'une ou l'autre disposition la dépense est la même. Je pense joindre aux documents

que je vous adresse un devis descriptif et un cahier des charges spéciales relatives à la nature des matériaux et un mode d'exécution des ouvrages déjà définis par le devis estimatif. »

La mise en place des travaux a subi un long retard car elle était entourée de plusieurs difficultés qui avec le temps s'évanouissent une à une.

Autrefois le conseil était divisé, non point sur le fonds mais sur des détails qui avaient trait à des questions d'amour propre personnel et à des finances communales un peu courtes.

Maintenant le maire a su faire taire ses jalousies et rancunes et le conseil s'est rallié à cause générale.

Dans le passé, il a manqué un homme de direction qui voulût bien donner de son temps et de sa peine, et le maire E. Joly de s'engager dans ce projet avec l'assentiment de tous avec aussi une situation financière épurée grâce à une promesse des agents forestiers pour une coupe extraordinaire en forêt de Chalam.

Les habitants de Montanges désireux d'avoir un endroit convenable pour leurs enfants ont cédé pour dix ans leur droit à la coupe des sapins qui leur est délivrée annuellement et qui sera ainsi convertie par un emprunt. Les affouagistes supporteront cet impôt volontaire aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour arriver au plein achèvement de la maison commune.

La demande d'un secours à l'état pourra être envisagée car depuis 1861, il n'a pas été possible d'aborder la question de l'impôt des centimes additionnels à cause des incendies qui ont éprouvé les habitants. Ils se sont néanmoins imposés des sacrifices dont le produit dépasse l'impôt et qui peuvent être considérés comme une imposition extraordinaire.

Le préfet va prendre en considération les requêtes solennelles du maire Joly. Un cahier des charges est mis en place par l'architecte Baudin de Bellegarde. Le processus de démarrage est définitivement enclenché !!!

21 septembre 1877 : Maison commune.

Une lettre de la sous-préfecture de Nantua parvient en mairie :

« Monsieur le maire, j'ai l'honneur de vous informer que par décision du 20 septembre prise conformément à la demande du conseil municipal du 12 août et aux propositions des agents forestiers ; Monsieur le préfet a disposé que pendant dix ans la coupe affouagère à asseoir chaque année dans la série de futaie des bois de ladite commune sera vendue et le produit destiné aux frais de construction de la maison commune.

Grâce au député Mercier, un arrêté du 1^{er} février 1878 provenant du ministère de l'instruction publique parvient à la commune ; Il lui accorde un secours de deux mille cinq cents francs pour l'aider à acquitter les frais de construction de la maison d'école.

02 octobre 1877 : Garde champêtre.

Par arrêté préfectoral daté de ce jour Hippolyte Ballet qui exerçait cette fonction depuis un mois est nommé garde champêtre de la commune en remplacement du garde François Marie Berrod en place depuis 1871.

20 janvier 1878 : Le maire Joly est réélu au premier tour de scrutin par onze voix sur douze de même que l'adjoint Berrod.

28 avril 1878 : Le maire Emilien Joly donne avis qu'il sera procédé ce jour en la salle d'école des garçons à Montanges, à l'adjudication par voie de soumissions cachetées des travaux pour la construction de la maison d'écoles avec mairie et dépendances suivant devis de l'architecte Baudin à la somme de 21 829 francs et 98 centimes. Les documents d'adjudication peuvent être consultés au secrétariat de la mairie.

22 mai 1878 : Le maire E. Joly adresse un nouveau courrier au préfet : « En date du 22 avril, j'ai eu l'honneur de vous informer que j'avais expédié le dossier relatif à la maison commune. Je l'ai fait passer par la voie hiérarchique que vous m'aviez prescrite. Je ne sais s'il ne vous est déjà parvenu ; Toutefois si je me permets de vous en demander des nouvelles, ce n'est pas que je cède à un mouvement d'impatience, sachant que combien d'affaires l'administration est encombrée ; j'ose simplement vous prier, monsieur le préfet, d'examiner le projet et l'approuver le plus tôt que vous pourrez afin que l'adjudication de la maison commune se donne assez à temps pour que l'entrepreneur puisse préparer ses matériaux durant l'été et commencer les travaux au Printemps prochain. Cette remarque est pour vous dire que dans nos régions on ne doit point ou peut compter sur l'hiver pour faire les préparatifs de bâtisse et de construction.

1879 : Le maire et son conseil adressent des félicitations à Mr Jules Ferry à l'occasion de son élection à la présidence de la république. Le conseil ne doute pas que sous son gouvernement la France soit prospère et heureuse.

19 septembre 1880 : Maison commune.

Mr Tournier fait l'acquisition pour une somme de 23.50 francs d'un buste de la République qui sera installé dans la salle de la mairie. Le conseil approuve la réception définitive de la maison commune.

Quelques travaux sont à finir comme la réparation des portes et croisées du logement des Religieuses qui ne ferment plus, ainsi que la toiture qui forme une gouttière dans leur logement près de la cheminée de la cuisine ou encore le paiement des travaux effectués par Mr Bouillet pour les placards de la cuisine et de la chambre de l'instituteur ainsi que le zingage de la pierre Porte drapeau.

23 janvier 1881 : Election municipale.

Suite aux élections du 9 janvier, installation du nouveau conseil municipal suivant arrêté préfectoral du 12 janvier. Joly Emilien maire, Moine Joseph, Mermillon Jules, Tournier Narcisse, Chalon François, Ballivet Antoine, Romand François, Berrod François, Berrod Jean Bernard, Sarrazin Joseph, Mermillon Joseph et Berrod François dit Taihi.

Narcisse Tournier s'exprime après ces élections :

« La commune de Montanges a réélu en entier et à une grande majorité son conseil municipal composé de 12 membres, tous de vrais et sincères républicains. Les habitants ont prouvé par ce vote qu'ils étaient contents de l'administration de l'ancien conseil qui est parvenu malgré le peu de ressources de la commune de la doter d'une splendide maison commune et qui est en voie de relier tous les hameaux entr'eux par quatre nouveaux chemins qui se monteront à plus de trente mille francs. Une liste réactionnaire a été portée et distribuée dans toutes les maisons, et malgré le vin et l'alcool versés à profusion par des courtiers salariés pour cela, ces messieurs de la réaction n'ont pu obtenir qu'une vingtaine de voix. Cependant ils se voyaient sûrs de succès, car ils avaient commandé un banquet qui devait être présidé par un Régent des environs de Miribel qui avait déjà envoyé des dindes et volailles si renommées du canton de Montluel. Hélas !

Ils avaient compté sans la volonté souveraine du Peuple et ils en seront quittes pour manger, sans bruit et en s'essuyant les yeux, ces pauvres bêtes égorgées pour la circonstance. »

1 septembre 1882 : Tableau récapitulatif établi pour la 7° région par le chef d'état-major.

Montanges le village : 354 habitants, dans 80 maisons ; Disponible : 3500 places pour les hommes pouvant être cantonnés dans les maisons, établissements, écuries, bâtiments ou abris de toute nature. 400 places pour les chevaux ou mulets dans les écuries, remises ou hangars.

19 février 1882 : Chef cantonnier.

Le conseil accorde une prime à titre gracieux de cinquante francs au chef cantonnier Ballivet qui a fait preuve sous les ordres de l'agent voyer de zèle, de dévouement et de capacité dans la surveillance des travaux de construction du chemin vicinal de Fay et qu'il en résulte pour la commune une économie relativement considérable dans la dépense.

05 avril 1884 : Sous la III° république une loi accorde au peuple la souveraineté de ses affaires avec cependant la surveillance de la préfecture.

1886 : Population : 326 habitants au village et 235 dans les hameaux. Total pour la commune : 561.

20 mai 1888 : Réélection du maire Joly qui est immédiatement installé à son poste par les conseillers élus.

Mr François Berrod ayant obtenu la majorité absolue est élu au poste d'adjoint.

N°15/ *1889 à 1891 : Chalon François (2° mandat).

12 mai 1889 : Election du maire Chalon.

Les membres du conseil se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Berrod Adjoint pour procéder à l'élection d'un maire en remplacement de Mr Joly dont la démission a été acceptée par décision préfectorale en date du 3 mai.

Présents : Mrs Joly Emilien, Mermillon, Chalon, Tournier, Berrod, Ballivet, Romand, Mermet, Berrod.

Mrs Puiseux et Romand sont absents.

Le président après donné lecture des articles de la Loi du 5 avril 1884 a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages pour l'élection d'un maire.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats qui désignent Mr François Chalon qui a obtenu la majorité. Il est élu maire de Montanges.

1891 : Population : 319 habitants au village et 203 dans les hameaux. Total pour la commune : 522.

27 septembre 1891 : Après la démission de Mr Berrod François, adjoint au maire, le conseil élit pour le remplacer Mr André Puiseux, ingénieur de l'usine de Trébillet

André Puiseux : Né à Paris 11° le 22 octobre 1858. Fils de Victor Alexandre, astronome à l'Observatoire de Paris et de Laure Louise Jannet. Industriel à l'usine de plâtre de Trébillet à partir de 1887. Mariage à Montanges le 3 décembre 1887 avec Adèle Ailloud, née à Aix les Bains le 20 mars 1856, Veuve de Hippolyte dit Paul Crochet.

Adjoint en septembre 1891 puis Conseiller municipal durant le mandat du maire Uldéric Coutier de 1896 à 1900.

En 1902 changement de direction à la tête de l'usine. Le couple Puiseux quitte la région.

N°16/ *1892 à 1896 : Berrod François Marie Alexis.

29 mai 1892 : Election municipale. François Berrod, négociant ex-adjoint est élu maire, son adjoint est Jules Reygrobellet

Liste des conseillers élus :

Joly Emilien, Chalon François, Pochet Antoine, Romand Jean, Mermet André, Coutier Uldéric, Berrod André, Reygrobellet François et Berrod Henri.

7 décembre 1893 : Démission de quatre conseillers.

Démission de 4 conseillers. Mrs Joly Emilien, Mermet André Marie, Berrod Henri et Chalon François.

Un contribuable de Montanges alerte le journal au sujet du conseil municipal qui est en pleine dislocation. Il pense que la raison peut être financière ou provenant d'une illégalité quelconque et ces messieurs n'auront pas voulu en endosser la responsabilité financière

14 décembre 1893 : Réponse du maire Berrod.

« Un contribuable de Montanges a fait connaître au public par voie de presse que quatre des plus anciens conseillers de cette commune avaient donné leur démission à la suite d'une question financière où de quelconque illégalité. Que ce contribuable bien informé est sa tranquillité car la municipalité de Montanges est prête à donner devant qui de droit, les explications les plus claires sur les questions financières traitées par elle car tous ses actes échappent même à la critique des esprits les plus ombrageux. Le conseil que je donne à ce contribuable est celui de chercher ailleurs les motifs qui ont fait agir les conseillers démissionnaires, il découvrira certainement quelque chose de plus intéressant pour les électeurs qui se souviendront le cas échéant de leur défection présente et de leur continuelle indifférence à élaborer avec leurs collègues du conseil municipal les affaires touchant les intérêts de la commune de Montanges ».

20 décembre 1893 : Réponse des conseillers.

Les conseillers demandent au maire de bien vouloir dire : 1° Pour quel objet ont été délivrés les deux mandats du 29 octobre dernier. 2° Pourquoi la municipalité paye 60F l'are les rocailles de Chalam et 123 F l'are des terrains encombrés de matériaux de démolition à Echazeau (terrain abandonné depuis 1881) tandis qu'elle estime que 30 F l'are des terrains de première qualité et que la commune possède pour l'école d'Echazeau un emplacement préférable à celui qui a été acheté ? Quand Mr le maire de Montanges aura répondu clairement à ces deux questions nous lui en poserons d'autres. Nous commençons par le plus pressé. Signé : Berrod, Chalon, Mermet et Joly.

28 décembre 1893 : Réponse du maire.

« Afin de ne pas éterniser la polémique ouverte je répéterai aux signataires de la lettre du 20 décembre que je ne dois compter de ma gestion qu'aux électeurs de la commune de Montanges et non à une petite coterie. Qu'il me soit seulement permis de souhaiter que Mrs les conseillers démissionnaires ne fassent pas ce jour ce qu'ils ont toujours fait au conseil c'est à dire qu'ils ne se dérobent pas car je leur remémorerai bien des petites histoires qu'ils paraissent avoir oubliées. Ce sera très intéressant, je l'assure !

10 janvier 1894 : Lettre de l'ancien conseiller André Mermet adressée à l'Abeille du Bugey.

Des électeurs ou de prétendus électeurs m'accusent de m'être appliqué toute ma vie qu'à crier : « Vive Badinguet (Napoléon III) ».

Je crois qu'ils se sont trompé d'adresse et que leur lettre était destinée à un personnage qui a été électeur sous l'empire, dont il était d'ailleurs un fervent défenseur, qui a été plus tard nommé adjoint de l'ordre moral, qui a chanté au lutrin pendant au moins vingt ans et qui, aujourd'hui fait faire tous les dimanches cinq kilomètres à ses enfants pour leur faire servir la messe. Voilà sans doute qui ces électeurs ont voulu viser, car moi je n'avais que quinze ans à la chute de l'empire et je n'ai jamais connu Badinguet. Ils feraient mieux, s'ils ont soin des intérêts de la commune de demander ce que sont devenus les mandats délivrés le 29 octobre 1893.

29 juin 1894 ; Attentat contre le président de la République.

Le conseil de la commune ne trouve pas d'expression assez énergique pour dénoncer l'acte inqualifiable commis sur la personne de Mr Carnot, le regretté président de la République par l'individu néfaste qui est l'objet de l'exécration et du plus profond mépris des français. Le maire s'associe de tout cœur à l'immense douleur de Mme Carnot et de ses enfants et les prie d'agréer ses sentiments de respectueuses condoléances.

N°17/ *1896 à 1900 : Coutier Uldéric.

Né à Montanges le 4 juillet 1832. Fils de François cultivateur demeurant à Lyon et Reygrobellet Jeanne Marie

Mariage à Montanges le 28 avril 1867 avec Reygrobellet Marie Antoinette.

Ils résident au hameau de Fay.

Son adjoint est François Chalon, ex maire.

1896 / Artisans, industriels et professions diverses :

Cordonniers : Dubuisson Jules, au village Genolin Louis, au village avec ses deux fils Alphonse et Marcel. Hodille Joanny, Jules et Gabrielle, au Pont de Confort. *(Ils sont les enfants de Hodille Arsène, receveur des douanes du dit lieu).*

Épiciers et Cafetiers : Joly Rosine. Joly Emilien. Marquet Jean.

Fabricants de plâtre : Coutier Maximilien et sa femme Bertrand Adeline, à l'usine de Prébasson. Mermillon Alphonse, ouvrier en plâtre.

Fromagers : Perrin Antoinette, au Collet. Wafler Jakob au village originaire de Suisse.

Maçon : Cantaluppi Louis, originaire d'Italie. Maçon au village.

Menuisiers : Devaux Désiré. Reygrobellet François *(ouvrier du maréchal Berrod).*

Maréchal ferrant : Buffard Joseph. Berrod François, marié à Anselmoz Marie.

Meuniers : Pernod André, Pernod Henri, meuniers à Trébillet. Lachenal Eugène, au moulin de Coz. Pernod André, au moulin de Coz. Ses employés :

Pernod Henri, son frère. Carry Louise, sa nièce et Pernod Louis, son neveu.

Repassseuse : Lambert Elisa *(belle fille de Jean Romand).*

Scieur de long : Marion Jules, au Nan Blanc vit avec sa mère Marie Reygrobellet.

Tailleur d'habits : Marquet Jean François, au centre du village à la suite du tailleur Guinet.

Usine de Trébillet : Pernod Joseph, contre maître de l'usine. Dunand Joseph, ouvrier.

22 mai 1898 : Garde champêtre.

Les administrés et le maire se plaignent que le garde champêtre ne fait plus son service et qu'il n'a pas respecté le dernier ordre qui lui a été donné de sonner le rappel à six heures du matin pour l'exercice de la pompe à incendie.

En conséquence le conseil demande la suspension du traitement de ce fonctionnaire et prie le sous préfet de vouloir bien le suspendre de ses fonctions.

22 mai 1898 : Cantonnier communal et publicateur public.

Le conseil présente Alphonse Vouaillat né à Montanges le 4 juillet 1873, fils d'Hippolyte et de Marie Monnet pour remplir les fonctions de cantonnier communal à la journée. Les chemins sont dans un si mauvais état de viabilité qu'il est absolument nécessaire qu'un cantonnier soit nommé. Il sera chargé aussi de surveiller les prestataires durant leurs journées. Les fonds pour son paiement seront pris sur l'économie que la commune a faite en baissant de 0,50% le taux de l'intérêt qu'elle paie pour ses emprunts ainsi que sur les fonds libres de la commune.

Dans la même réunion le maire propose au conseil de désigner Mr Favre François, né à Montanges le 6 décembre 1867 fils de François, tailleur de pierres et de Marie Antoinette Berrod pour remplir les fonctions de tambour, publicateur et afficheur moyennant une somme de trente francs par an.

Mai 1899 : Garde champêtre.

Sur la proposition de monsieur le maire , le conseil désigne monsieur François Favre demeurant à Montanges, qui accepte pour remplir les fonctions de tambour, publicateur, afficheur, moyennant la somme de trente francs par an, somme portée au budget primitif.

En 1900, Il démissionne du poste de maire en restant toutefois conseiller municipal.

N°18/ *1900 à 1919 : Berrod François Marie Alexis.

Né à Montanges le 30 janvier 1847. Fils de Etienne Berrod et Marie Bellod.

Le 16 janvier 1881, il épouse à Montanges Mariette Marcellin ; ils auront quatre enfants

Retour à la Mairie pour un deuxième mandat :

06 mai 1900 : Election municipale.

Conseillers élus par l'assemblée du 6 mai :

Collet Alfred, Mermillon Alphonse, Berrod François, Berrod Auguste, Joly Emilien, Reygrobellet Jules, Couttier Uldéric, Marquet Jean, Mermillon François et Berrod André. Berrod François est élu maire pour la seconde fois. Son adjoint est Jules Reygrobellet.

15 mai 1904 : Election municipale.

Installation des conseillers élus le 1^{er} mai : Berrod Auguste, Berrod François, Joly Emilien, Couttier Uldéric, Mermillon François, Reygrobellet Jules, Marquet Jean, Berrod André, Collet Alfred et Berrod François au Collet.

A l'issue de l'assemblée Berrod François, négociant est réélu maire avec Jules Reygrobellet son adjoint.

1906 : Population : 284 habitants au village et 137 dans les hameaux. Total pour la commune : 421.

1906 / Artisans, industriels et professions diverses.

-Cafetiers et Epiciers :

Laresse Joseph, né à Corbonod en 1845 et son épouse Girel Gabrielle née à Surjoux en 1858. Cafetier dans le quartier du bas.

Joly Emilien et son épouse, aubergistes dans le quartier du bas en face de Laresse.

Sarrazin Philomène, née en 1853 à Chevrier, cafetière au Pont de Confort.

Sarrazin Amélie, née en 1876 à Montanges fille de Philomène, épicière au Pont de Confort.

-Cantonniers :

Berrod François, né à Oyonnax en 1837. Maurier Joseph, né à Montanges en 1881.

-Contre Maître d'usine : Dunand Joseph, né en 1865 à Montanges, à l'usine d'asphalte de Trébillet.

-Cordonniers :

Genolin Marcel, né en 1874 à Montanges, fils de Louis, cordonnier dans le quartier du haut.
Vernoud François, né à Vanchy en 1876, au centre du village. Renard Jean, né 1870 à Lyon.

-Forgeron :

Lagnieu Victor, né en 1863 à Ruffieu.

-Fromager :

Guerino Louis, né à Charix en 1872, fromager à la fruitière au centre du village.
Mermet Joanny, né à Montanges en 1885, à la fruitière d'Echazeau.

-Menuisier :

Vuailat Alphonse, né à Montanges en 1843.

-Meuniers :

Pernod André, né en 1866 à Montanges. Emploie au moulin de Trébillet deux domestiques : Pernod Alexandre et Pernod Alphonse.

-Négociante :

ruche Marie, née en 1849 à Champfromier.

-Tailleur d'habits :

Marquet Jean François, né en 1848 à Confort, sur la place centrale du village.

27 octobre 1906 : Le Bureau de Poste est inauguré dans une maison construite par le maire François Berrod, sur un terrain lui appartenant au centre du village.

17 mai 1908 : Election municipale.

Installation des nouveaux conseillers municipaux élus les 3 et 10 mai.

Berrod François, négociant, Berrod Auguste, Lagnieu Constant Aristide, Joly Emilien, Mermillon François, Marquet Jean, Collet Alfred, Vuailat Joseph, Reygrobellet Jules et Coutier Uldéric. Mrs Berrod François et Reygrobellet Jules ont été réélus maire et adjoint.

07 novembre 1909 : Décintrement du Pont des Pierres.

Le ministre de l'agriculture Mr Ruau qui venait d'inaugurer la nouvelle route de la Manche sur le plateau de Retord, assiste au décintrage de l'ouvrage du Pont des Pierres.

Toute la population de Bellegarde et un grand nombre d'étrangers se pressaient autour de la gare du Chezery Bellegarde où un train attendait les invités des concessionnaires dont messieurs Ruau, ministre de l'agriculture, Chanal, député et Mercier, sous-préfet de Nantua, Just, préfet de Bourg et bientôt on se dirige par la voie nouvelle, vers le Pont de Montanges, où les attendait Mr François Marie Berrod, maire et conseiller d'arrondissement, assisté de monsieur le maire de Confort.

Juillet 1910 : Election des conseillers d'arrondissement..

Mrs Berrod François, maire de Montanges et Poulailhon, maire d'Arlod, conseillers d'arrondissement ne sollicitent pas un nouveau mandat :

« Chers concitoyens, A la veille du scrutin qui va s'ouvrir il est de notre devoir de vous informer que nous ne sollicitons pas le renouvellement de notre mandat. Nous remercions sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance pendant plus de vingt années consécutives. »

La population regrette cette décision car ces deux personnalités qui ont siégé durant une vingtaine d'années au sein de ce conseil connaissaient à fond toutes les questions intéressant le canton où ils ont su faire œuvre utile en jouissant de l'estime de tous.

1911 : Population : 381 habitants dans 131 maisons.

Décembre 1912 : Election.

Le conseil municipal réuni hors séance est profondément mécontent du vote émis par la chambre des députés en faveur de la représentation proportionnelle.

Il proteste contre ce système électoral et émet le vœu que le sénat le rejette, tout en maintenant le système électoral majoritaire qui a fondé la troisième république et lui a rendu les plus grands services.

Présents à cette réunion : Berrod, maire, Reygrobelle, adjoint, Berrod Auguste, Mermillon, Berrod Jules, Joly, Rostand et Lagnieu, conseillers.

01 août 1914 : Mobilisation.

Ce samedi l'ordre de mobilisation générale arrivait et était affiché dans la commune par le maire François Berrod. Les hommes occupés aux travaux des champs doivent arrêter leur labeur et se rendre à la mairie pour y recevoir leur affectation et préparer leur départ pour le lendemain.

N°19/ *1919 à 1925 : Pochet Henri Camille.

Né à Montanges le 2 mars 1859. Fils de Jean Marie Pochet, cultivateur aux Sanges et de Jeanne Marie Reygrobellet.

Premier mariage à Apremont avec Marie Jacquet.

Ils auront deux fils Georges et Paul qui est Mort pour La France à Verdun en 1916.

Son adjoint est Henri Mermillon.

28 novembre 1920 : Inauguration du monument aux morts.

Ce dimanche à 10 heures le maire Henri Pochet et les conseillers municipaux reçoivent à la gare les invités à leur descente du tram. Parmi les nombreuses personnalités on note la présence du sénateur Chanal, du député Mermod, du conseiller général Bertola, du conseiller d'arrondissement Jacquemet, du maire de Chatillon Juillard et enfin des membres de la clique des Enfants de la Valserine de Bellegarde, qui dès le cortège formé font entendre des pas redoublés entraînants. Le cortège se rend d'abord au café Marquet pour un vin d'honneur offert à tous les invités.

A 11 heures à lieu l'inauguration du monument élevé au milieu du jardin de l'école, devant l'entrée de la maison commune.

Mr Henri Pochet, maire, s'exprime en premier puis c'est le tour de Mr Berrod, ex maire, Bertola, Jeantet, Mermod, Chanal et pour finir Monsieur Génard instituteur et secrétaire de mairie de Montanges. La cérémonie se poursuit par des poésies fort bien dites par les enfants des écoles qui déposent après chaque strophe de la poésie « Aux morts pour la patrie » de F. Bataille des branches de lauriers ornées de rubans tricolores au pied du monument. La cérémonie se termine dans le recueillement et par la Marseillaise parfaitement exécutée par les musiciens.

Le cortège se reforme ensuite : A la tête sont les enfants des écoles suivis des musiciens qui entonnent des marches du plus bel effet et enfin des personnalités. Tous se rendent à l'hôtel Joly où un banquet succulent digne de la renommée de la maison est ensuite servi.

Au dessert le maire Pochet reprend la parole suivi de Mrs Chanal et Mermod ; ils furent tous très applaudis. Le pommard a coulé sans retenue ainsi que le champagne offert par Mrs Berrod frères, négociants en vins à Bellegarde.

Les musiciens furent servis par le restaurant Laresse, qui mérite lui aussi les meilleurs compliments. Une collecte faite au profit des mutilés du canton de Bellegarde rapporta la somme de 76,50 francs.

L'heure du départ arriva rapidement pour les personnalités qui reprirent le tram pour Bellegarde.

1921 : Population : 219 habitants au village dans 74 maisons et 104 habitants pour les hameaux dans 44 maisons. Total pour la commune : 323 pour 118 maisons.

N°20/ *1925 à 1929 : Grospiron Louis François Alphonse.

Né à Champfromier le 1 juin 1863. Fs de Célestin et de Marie Truche.

Mariage à Montanges le 27 février 1892 avec Marie Antoinette Marcellin, née le 27 février 1866, Fa de Alphonse et de Marie Berrod.

Adjoint : Bornet Alphonse.

1926 : Population : 189 habitants au village dans 80 maisons et 121 habitants pour les hameaux dans 56 maisons. Total pour la commune : 310.

N°21/ *1929 à 1933 : Berrod Jean Louis.

Né à Montanges le 26 novembre 1867. Fils de François Marie Berrod et Rosalie Mermillon.

Il épouse le 28 avril 1894 à Montanges, Elise Vuaillat. Ils auront deux enfants.

Cultivateur le couple habite la ferme située en dessous de l'église.

Son adjoint est Louis Merme.

1931 : Population : 199 habitants au village dans 80 maisons et 110 habitants pour les hameaux dans 56 maisons. Total pour la commune : 309.

N°22/ *1933 à 1935 : Perrin Napoléon.

Né à Montanges au Collet le 22 mars 1859. Fils de Ambroise Perrin et de Françoise Genolin, cultivateurs à Champfromier.

Mariage à Montanges le 21 novembre 1889 avec Françoise Victorine Vouaillat née à Montanges le 2 novembre 1871.

Décède à Montanges le 19 novembre 1938.

Il est élu au bénéfice de l'âge après trois tours de scrutin.

Son adjoint est Louis Merme

N°23/ *1935 à 1944 : Merme Louis.

Né à Chatillon le 23 décembre 1876. Fils de François, cultivateur à Tacon et d'Eugénie Monnet, née à Saint Germain le 15 février 1849.

Mariage à Nemours le 7 juillet 1906 avec Emma Perrin, née à Guéret en 1884.

Cultivateur à Trébillet.

Adjoint : Bornet Alphonse.

N°24/ *1945 à 1959 : Ballet Léon.

Né à Montanges le 2 octobre 1901. Fils de Eugène Ballet et Victorine Clertant. Il se marie en 1925 avec Alphonsine Pernod de Chatillon. Ils auront deux enfants. Menuisier au village.

Pendant la difficile période de la seconde guerre mondiale, il prend une part active en qualité de chef local de la résistance, recevant une blessure à la jambe au cours des combats de juillet 1944. Pour ses actions il fut décoré de la médaille militaire, de la croix de guerre et de la croix des combattants volontaires de la résistance.

A la fin de la guerre il est nommé Président de la délégation spéciale communale.

Ses deux adjoints seront Mme Billioud et Charles Romand.

Décède à Nantua le 11 juillet 1986.

1982 : Population : 191 habitants.

N°25/ *1959 à 1966 : Collet Marius.

Né à Champfromier le 16 août 1896.

Fils de Alexandre Napoléon et de Marie Françoise Verchère.

Mariage à Champfromier le 20 septembre 1919 avec Léonie Clauda Perrin, née à Montanges le 6 août 1891. Horloger à Montanges.

Décédé à Montanges en 1970.

Adjoint : Pétrus Mermet

N°26/ *1966 à 1977 : Mermillon Raymond.

Plâtrier peintre et Maire de Montanges. Né à Montanges le 29 mai 1928.

Mariage à Montanges le 10 juillet 1954 avec **Andrée Ballivet**, née à Rouen le 12 septembre 1934.

1° mandat adjoint : Charles Reygrobellet 2° mandat adjoint : Fernand Berrod

Durant son mandat la commune entreprend les travaux de construction du Garage communal à côté de la Maison commune.

N°27/ *1977 à 1995 : Mermillon Robert.

Né à Montanges le 15 octobre 1919. Fils d'Henri et d'Antoinette Berrod. Effectue sa scolarité à l'école communale du village.

A vingt ans, il est appelé au service militaire à l'aube de la seconde guerre mondiale puis intégré dans les camps de jeunesse.

A la fin de la guerre il est élu pour trois mois au comité de libération de Montanges.

Entré dans la gendarmerie, il est affecté à Modane en 1945, puis Chambéry en 1956 et en Algérie de 1957 à 1963.

Il rentre sur Annecy où il y termine sa carrière en 1974. Titulaire de plusieurs décorations et citations dont la médaille militaire, la croix du combattant, la médaille des blessés en Algérie et la croix de chevalier dans l'ordre national du mérite, il est de retour au village en s'installant dans la maison familiale.

En 1977 il est élu au conseil municipal et il se voit confier les destinées de la commune pour trois mandats successifs.

1° mandat adjoint : Charles Reygrobellet et Raymond Sérignat.

2° mandat adjoint : Daniel Tournier, Raymond Sérignat et Louis Mermillon.

3° mandat adjoint : Serge Devaud, Pierre Berrod et Marie Thérèse Perrin.

Que de réalisations à l'actif de Robert durant ses dix-huit années en tant que premier magistrat.

On rappellera le captage de la source des quarts, la construction d'un réservoir, d'une station d'épuration, l'édification de la salle des fêtes, la réfection de la maison commune avec constructions d'annexes, la réhabilitation de la cure confiée à l'OPAC, la transformation de l'ancienne fruitière.

Il participa activement au fleurissement avec la satisfaction de voir le village arriver au sommet du palmarès jusqu'à décrocher un titre national.

En 1996 pour toute son action il fut chaleureusement félicité lors d'une remise de décoration à la salle des fêtes par les nombreux élus dont Gérard Armand, député, conseiller général, Emin, sénateur et président du conseil général et Maysounave, sous-préfet de Nantua.

Décédé à Bellegarde le 18 janvier 1999.

N°28/ *1995 à 2008 : Devaud Serge.

Né à Sallanches le 2 juin 1936. Fils de Lucien et de Louise Honorine Evrard.

Facteur des postes.

Mariage avec Colette Gouby.

1° mandat adjoints : Jacques Musitelli, Louis Lucat et Brigitte Béguet.

2° mandat adjoint : Marie Thérèse Perrin.